



A RETENIR

Si une rougeur s'étend sur
votre corps
après une piqûre de tique,

parlez-en à votre médecin
traitant et précisez-lui votre
métier.



Vous pouvez
nous solliciter
pour un temps d'info
santé en collectivité.
En savoir +



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Centre de Gestion
des Côtes d'Armor

1, rue Pierre et Marie Curie
ELEUSIS 2 - BP 417
22194 Plérin cedex

@ infirmiers@cdg22.fr

t. 02 96 58 64 00

www.cdg22.fr



• des ronds dans l'eau www.cdg22.fr

Infos santé



La maladie de Lyme

QUELS RISQUES DE CONTAMINATION ?



Direction prévention et santé au travail
Service de médecine préventive

LA MALADIE DE LYME

C'EST QUOI ?

C'est une infection due à une bactérie transmise lors d'une pique de tique. L'infection ne s'accompagne pas toujours de signes immédiats.



LES SIGNES DE LA MALADIE

Cela se passe en 3 temps.

- 1 Quelques jours après**, une plaque rouge peut apparaître autour du point de pique (ERYTHEME MIGRANT) et s'étendre progressivement. Elle peut disparaître toute seule en plusieurs semaines.
- 2 Quelques semaines ou mois plus tard** peuvent apparaître des paralysies faciale, méningite, douleurs articulaire (au niveau du genou surtout)
- 3 Sans traitement** : des mois plus tard ou années des signes chroniques d'atteinte du système nerveux et des articulations peuvent s'installer.

Si un de ces signes apparaît après une possible pique de tique, consultez votre médecin. Il existe un traitement par antibiotique. Le traitement après piqure n'est utile qu'en cas de symptômes de la maladie.



LES PROFESSIONS EXPOSÉES

Les professionnels exposés à ce risque sont :

- Les personnes ayant une activité pratiquée en lisière de forêt, dans les buissons, les broussailles, lors du travail.
- Les mêmes situations lors des loisirs exposent aux mêmes risques lors du ramassage de champignons, de balades en forêt, de l'époque de la chasse....

Les activités professionnelles exposantes sont par exemple :

- le bucheronnage,
- l'élagage,
- le débroussaillage,
- l'exercice du métier de jardinier...

Le risque d'infection est maximal au printemps et au début de l'automne du fait de l'apparition saisonnière des tiques.



COMMENT SE PROTEGER ?

AVANT DE DÉMARRER L'ACTIVITÉ :

- Porter des vêtements longs couvrant les bras et les jambes, fixer les bas de pantalon dans les chaussettes.

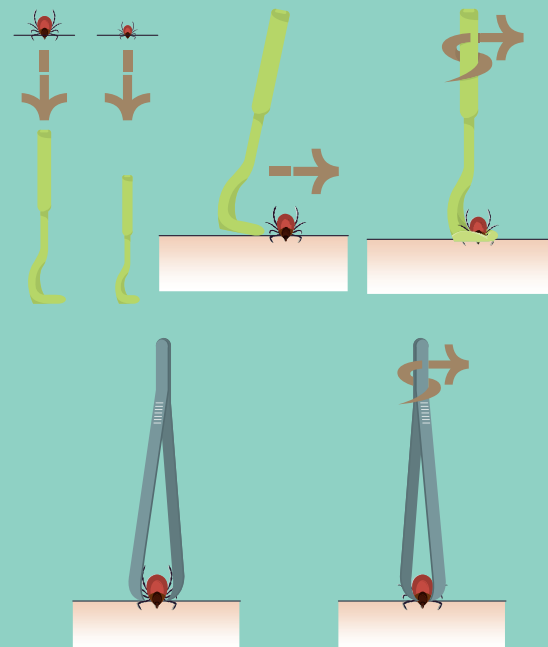
AU RETOUR DU TRAVAIL OU DE L'ACTIVITÉ

- S'inspecter minutieusement l'ensemble du corps (aisselles, plis, derrière les genoux, cuir chevelu, etc.) pour détecter la présence de tiques, car plus la tique reste longtemps fixée, plus le risque de transmission de la bactérie est grand.



COMMENT SE PROTEGER ?

- 1 Utiliser un tire-tique ou une pince fine, à défaut, les ongles.**
N'utilisez pas d'éther, d'essence ou un autre produit.



- 2 Désinfectez ensuite le site de piqure.**

- 3 Surveillez cette zone dans les semaines qui suivent**